

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Prudence même si la période de restriction est terminée

Saint-Pascal, le 30 avril 2021 – Même si la période de restriction imposée par le ministère des Transports se termine aujourd’hui, le 30 avril, les élus des municipalités du Haut-Pays de Kamouraska demandent aux utilisateurs de véhicules lourds et aux expéditeurs de restreindre leurs charges sur l’ensemble des chemins publics pour encore une quinzaine de jours.

La limite annuelle imposée aux véhicules lourds tient compte de la capacité portante plus faible du réseau routier durant la période de dégel. Cette année, dans la zone 1, elle s’échelonnait du 22 mars au 30 avril. Or, à cause des chutes de neiges reçues récemment, plusieurs routes sont encore fragiles. Il est donc important pour les conducteurs de véhicules lourds de circuler avec prudence sur le réseau municipal, sans surcharge, afin de préserver le bon état du réseau routier.

- 30 -

Contact presse :

Richard Caron, maire de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska
418 492-2612

dg@stbrunokamouraska.ca